

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2020/92 Paraphe : BS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2020/44	

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 22

Votants : 23

POUR : 22 (95.65%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01 (4.35%)

Le huit décembre deux mille vingt, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation :

M. RICHELET Jean-Pol est élu secrétaire de séance.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Léopold-Désiré, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Ayant donné pouvoir de vote : M. DE POUILLY Jean ayant donné pouvoir de vote à M. MEIS Michel

**OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT LA MAISON DE SANTE
PLURIPROFESSIONNELLE DE VOUZIERS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Création, aménagement et gestion de maisons de santé pluriprofessionnelle » ;

Vu la délibération n°DC2019/119 du Conseil communautaire du 19/12/2019 modifiant le plan de financement prévisionnel du projet de maison de santé pluriprofessionnel de Vouziers ;

Vu la délibération n°DC2020/55 du Conseil communautaire en date du 09/09/20 confiant délégation au Bureau pour valider et autoriser le dépôt des demandes de subventions pour les opérations programmées notamment ;

Considérant la nécessité de modifier le plan de financement pour faire suite au descripto-estimatif du 26/11/2020 suivant l'APD du 03/11/2020 de l'agence Pascual approuvé par le maître d'ouvrage ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel modifié du projet de maison de santé pluriprofessionnelle de Vouziers tel que figurant ci-après ;

.../...

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Taux
Travaux	912 111,07	Etat DSIL 2019 (notifiée)	60 000,00	5,82%
		Etat DETR 2020 (notifiée)	157 573,00	15,28%
MOE Lot 1	67 159,89	Région Grand Est (à solliciter)	150 000,00	14,55%
MOE Lot 2 (OPC)	6 384,78	LEADER (programmé)	100 000,00	9,70%
Autres honoraires (CSPS,...)	45 605,55	CD08 - Contrat de territoire (à solliciter)	110 000,00	10,67%
		Autofinancement	453 688,29	43,99%
	1 031 261,29		1 031 261,29	100%

- AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs susvisés
- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

